PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

LES SPÉCIFICITÉS MAJEURES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS ET DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

04 mars 2024
Amphi 1 - Centre Panthéon 12 place du Panthéon 75005 PARIS

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES INSCRITS À L'IEJ PIERRE RAYNAUD - PLUS D'INFOS ASSAS-UNIVERSITE.FR

Conférence de Jean-Michel Hayat, ancien Premier président de la Cour d'appel de Paris
Les spécificités majeures du tribunal judiciaire de Paris et de la cour d'appel de Paris

Le TJ de Paris :

> Gestion de plusieurs contentieux spécialisés (terrorisme, criminalité organisée, délinquance économique et financière, santé publique, accidents collectifs)
> Création en décembre 2013, du parquet national financier (PNF)
> Création en juillet 2019, du parquet national antiterroriste (PNAT)
> Création en décembre 2019, de la juridiction nationale de lutte contre le crime organisé (JUNALCO)

La cour d'appel de Paris

> Matière civile : appel des décisions rendues par les autorités administratives indépendantes, contentieux de la concurrence
> Matière pénale : cour d'assises spécialement composée en matière de terrorisme, crimes contre l'humanité

Le parquet européen